

Année  
universitaire  
2016-2017



# Licence Professionnelle

Mention Métiers de la gestion et de la comptabilité :  
comptabilité et gestion des entités agricoles

Parcours type Droit et gestion des entreprises du secteur agricole

Diplôme national – L3

Délivré en partenariat avec l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville

**Responsables :**

Sophie de FONTAINE, *Maître de Conférences - UT1 Capitole*  
Anne CHAUFFRIASSE, *Formatrice Conseillère FC au C.F.P.P.A.*

## PRESENTATION

L'objectif de cette licence professionnelle est de répondre aux besoins nouveaux du secteur de « l'agro-service » : entreprises agricoles, para-agricoles, agroalimentaires, d'agroéquipement, mais aussi les organisations professionnelles agricoles, les centres d'économie rurale et les cabinets d'expertise comptable... L'évolution du secteur agricole pousse en effet ces acteurs à rechercher des collaborateurs dotés d'une formation de plus en plus polyvalente comprenant non seulement des qualifications en comptabilité et en gestion mais aussi de solides références en droit et fiscalité.

Pour répondre à ces exigences nouvelles, cette licence professionnelle a pour ambition de former des « assistants ou techniciens conseil » capables :

- d'analyser au regard de l'ensemble des paramètres pertinents une situation, une activité, une entreprise ou un secteur d'entreprises
- d'apporter aux décideurs un conseil adapté à la situation diagnostiquée en proposant une stratégie et en les alertant sur les problématiques
- de servir d'interface entre les décideurs et les experts agricoles sollicités à propos de l'activité de l'entreprise ou de l'organisme agricole

## CONDITION D'ADMISSION

- Capacité d'accueil de la formation : 20 à 30 étudiants
- Origine des candidats retenus : BTS agricoles, Autres BTS, DUT

Admission sur dossier éventuellement complété d'un entretien. La présentation, dans le dossier de candidature à la licence professionnelle, d'un projet de stage crédible ou garant de perspectives professionnelles sera accueillie favorablement. La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue.

**En formation initiale**, elle s'adresse aux étudiants titulaires de 120 ECTS, soit des quatre premiers semestres de licence (L2) notamment d'AES, de Droit, de Gestion, de Sciences économiques, d'Economie et Droit, d'un diplôme de niveau BAC + 2 compatible avec la spécialité (notamment BTSA, DUT, DEUST, BTS des filières droit, gestion, sciences économiques, administration, commerce, technologies agricoles, agroalimentaires et gestion de l'entreprise agricole...).

**En formation continue** : cette formation s'adresse aux salariés souhaitant évoluer professionnellement ou se reconvertir. Ils doivent être diplômés de niveau III ou reconnus de même niveau avec une expérience d'au moins 3 ans dans une entreprise ou un organisme du secteur agricole.

La formation est ouverte aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'un plan de formation.

**Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger** doivent s'adresser au **Service des Relations Européennes et Internationales** pour obtenir un dossier spécifique à déposer avant fin avril (voir les dates sur le site [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr) - rubrique *europa et international*).

### Statistiques d'admission 2014-2015

- Nombre de dossiers déposés : 34
- Nombre d'inscrits : 15

Université Toulouse 1 Capitole  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 TOULOUSE cedex 9  
☎ : 05.61.63.35.00  
[www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)

#### SCOLARITE

Université Toulouse 1 Capitole  
Service des formations  
professionnalisées  
Bureau 118 ter (Arsenal)  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9  
☎ : 05.61.63.38.12  
[Scolformprof10@ut-capitole.fr](mailto:Scolformprof10@ut-capitole.fr)

#### CANDIDATURES

• **Etudiants dont le diplôme d'accès est français :**  
Le dossier de candidature sera disponible à compter fin mars à l'adresse suivante :  
[www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/candidatures/](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/candidatures/)  
Dossier à retourner par correspondance aux  
Service des Formations  
Professionnalisées

• **Etudiants dont le diplôme d'accès est étranger :**  
Retrait et dépôt de candidature de mi-janvier à fin avril par téléchargement à l'adresse suivante :  
[www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/titulaire-d-un-diplome-etranger/](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/titulaire-d-un-diplome-etranger/)  
Dossier à retourner au Service des  
Relations Internationales

Pour plus de détails, consulter l'onglet admission du diplôme sur le site de l'université (rubrique formation).

Dates données à titre indicatif

**Établissement Public  
d'Enseignement Agricole de  
Toulouse-Auzeville**  
Cité des Sciences Vertes  
BP 72647 - RN 113  
31326 CASTANET  
☎ : 05.61.00.30.70  
Fax : 05.61.00.39.78  
Courriel :  
epl.toulouse@educagri.fr  
Internet :  
www.citesciencesvertes.fr

#### Renseignements :

**Sophie de FONTAINE**, Maître de  
Conférences UT1  
Manufacture des tabacs  
Bureau MD 410  
☎ : 05.61.12.87.59  
Mail :  
Sophie.RaimbaultdeFontaine@ut-  
capitole.fr

**Anne CHAUFFRIASSE**, Formatrice  
conseillère  
Centre de Formation  
Professionnelle et de Promotion  
Agricole  
Cité des Sciences Vertes  
BP 72647  
31326 CASTANET  
☎ : 05.61.00.99.80  
Mail :  
Anne.Chauffriasse@educagri.fr

#### INFORMATION

Service Universitaire  
d'Information et d'Orientation  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 TOULOUSE cedex  
☎ : 05.61.63.37.28  
www.ut-capitole.fr (rubrique  
orientation et insertion)

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 9h30 – 17h  
Vendredi : 9h30 – 14h



## ORGANISATION DES ETUDES

Le programme de formation est prévu d'octobre à septembre en alternance à raison d'une moyenne de 3 semaines en centre de formation et de 3 semaines de stage en entreprise. Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse 1 Capitole et sur celui de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle de Toulouse - Auzeville.

## ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'Université Toulouse 1 Capitole, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur agricole. Les enseignements sont organisés en quatre Unités d'Enseignement composées d'éléments pédagogiques. Un arrêté définit les modalités d'examen.

|                                       | Eléments pédagogiques            | Compétences visées   | Contenus  |
|---------------------------------------|----------------------------------|--|---|
| <b>Semestre 1</b>                     |                                  |  |   |
| <b>UE1<br/>Droit<br/>(3 crédits)</b>  | Introduction au droit (21h)      | Acquérir les notions juridiques indispensables à la formation  |   |
| <b>UE2<br/>Droit<br/>(10 crédits)</b> | Droit de l'entreprise (112h)     | Maîtriser les outils juridiques utiles à la vie de l'entreprise  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- droit des sociétés</li> <li>- fiscalité agricole</li> <li>- baux ruraux</li> <li>- droit des coopératives agricoles</li> <li>- transmission d'entreprises</li> <li>- droit du travail</li> </ul>   |
| <b>UE3<br/>(7crédits)</b>             | Outils de la gestion (63h)       | Acquérir les outils de la gestion de l'activité  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- comptabilité</li> <li>- techniques quantitatives</li> <li>- informatique</li> </ul>  |
| <b>Semestre 2</b>                     |                                  |  |   |
| <b>UE4<br/>(7 crédits)</b>            | Politiques publiques (63h)       | Appréhender l'environnement réglementaire de l'activité agricole   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- droit foncier</li> <li>- droit de l'environnement</li> <li>- démarches qualité</li> <li>- crédits et aides publiques</li> <li>- droit de l'urbanisme</li> <li>- contrôle des structures</li> </ul> |
| <b>UE5<br/>(10 crédits)</b>           | Management (98h)                 | Concevoir et conduire le projet de l'entreprise  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostic de l'entreprise</li> <li>- marketing</li> <li>- conseil et aide à la décision</li> </ul>  |
| <b>UE6<br/>(3 crédits)</b>            | Langue étrangère (21h)           | Développer un niveau de langue adapté à la mise en œuvre de l'activité   | - Anglais   |
| <b>UE7<br/>(3 crédits)</b>            | Stage + soutenance (14 semaines) | Réaliser en autonomie une étude en réponse à une demande spécifique du milieu professionnel – rapport de stage |   |
| <b>UE8<br/>(3 crédits)</b>            | Projet tuteuré                   |  |   |

## STAGE EN ENTREPRISE

Le stage est une partie importante de la formation. Il permet aux étudiants de réinvestir et d'affirmer les connaissances acquises en situation professionnelle tout en s'intégrant à leur futur milieu professionnel. D'une durée de 14 semaines minimum, le stage est encadré par un enseignant tuteur et par un tuteur professionnel. Il fait l'objet d'une évaluation et d'un mémoire soutenu devant un jury composé d'un enseignant et d'un intervenant professionnel.

## PROJET TUTEUR

Les étudiants, en groupe de 3 ou 4, travaillent sur une problématique qui leur est proposée dans le cadre du projet tuteuré par un professionnel du secteur. Le projet tuteuré leur permettra sur des plages horaires libérées à cet effet de travailler en groupe et en autonomie sur des sujets juridiques, comptables ou touchant à la gestion des entreprises agricoles. Ils seront amenés à proposer des solutions au demandeur sur la base de leurs recherches, parfois même d'enquêtes de terrain. Le projet tuteuré fait l'objet d'une évaluation collective devant un jury comprenant un enseignant et le professionnel demandeur. Ce projet pourra, suivant le cas, faire l'objet d'une présentation en milieu professionnel (formations à des adhérents, conseil d'administration...).